

POIDS LOURDS ET CAMIONNETTES EN 1996 SELON L'ACTIVITÉ DE L'UTILISATEUR

Jean-Pierre DECURE



En 1996, plus de 91 milliards de véhicules-kilomètres ont été réalisés par 4 900 000 camionnettes et poids lourds français. Ce résultat recouvre de grandes disparités selon la taille des véhicules. En effet, les 4 441 000 camionnettes d'au plus 3,5 tonnes de poids total autorisé en charge (PTAC), avec un potentiel instantané de 3,5 millions de tonnes de charge utile, ont réalisé près de 72 milliards de véhicules-kilomètres alors que les 459 000 poids lourds, représentant 6,9 millions de tonnes de charge utile instantanée, ont effectué près de 20 milliards de véhicules-kilomètres. L'importance relative des deux familles de véhicules varie selon les activités de leurs utilisateurs.

Un parc de camionnettes très important

En 1996, 4 441 000 camionnettes d'au plus 3,5 tonnes de poids total autorisé en charge (PTAC) ont été utilisées, alors que l'effectif du parc des poids lourds en service était de 459 000 véhicules (280 000 camions de plus de 3,5 tonnes de PTAC et 179 000 tracteurs routiers). Les camionnettes représentent un potentiel instantané de 3,5 millions de tonnes de charge utile alors que celui des poids lourds est de 6,9 millions de tonnes ⁽¹⁾.

Les structures des deux populations de véhicules, camionnettes et poids lourds, selon les activités de leurs utilisateurs sont très différentes.

La part des camionnettes dans l'effectif total des camionnettes et poids lourds est très importante : 90,6 % toutes activités confondues avec 85,8 % pour les professionnels et pratiquement 100 % pour les particuliers.

Les particuliers utilisent 38 % des camionnettes alors qu'évidemment ils n'utilisent pratiquement pas de poids lourds : ils ne possèdent en fait que quelques camions « légers » de plus de 3,5 tonnes de PTAC mais de moins de 3 tonnes de charge utile.

Parc des véhicules utilitaires en 1996*

Millier de véhicules

Activités	Camionnettes	Poids lourds			Total
		Camions	Tracteurs routiers	Total	
Transports	94	70	124	194	288
Services aux entreprises	311	18	6	24	335
Commerce	560	73	15	88	648
Industries agricoles et alimentaires	81	14	5	19	100
Construction	684	44	11	55	739
Agriculture, sylviculture et pêche	313	11	3	14	327
Autres activités	711	47	15	62	773
Total professionnels	2 754	277	179	456	3 210
Particuliers	1 687	3	0	3	1 690
Total	4 441	280	179	459	4 900

* hors véhicules automoteurs spécialisés

(1) La capacité des poids lourds résulte de la somme des capacités des camions (charge utile présente sur la carte grise), des semi-remorques attelées aux tracteurs routiers (charge utile moyenne d'une semi-remorque associée au tracteur routier, estimée à partir des réponses à l'enquête TRM 1996) et des remorques tirées par les camions (capacité totale estimée à partir des résultats de l'enquête TRM 1995, qui comportait des questions sur les remorques et en supposant que leur capacité est restée stable, leur parc évoluant peu dans le temps).

VÉHICULES

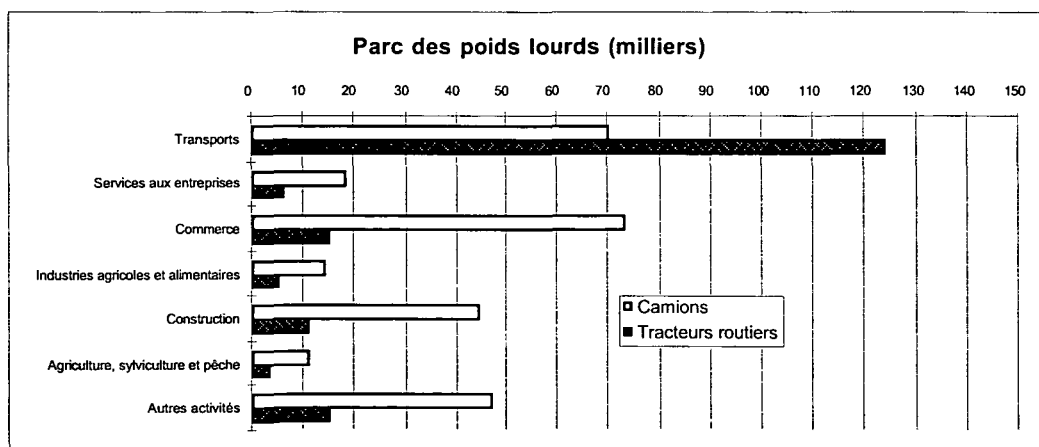
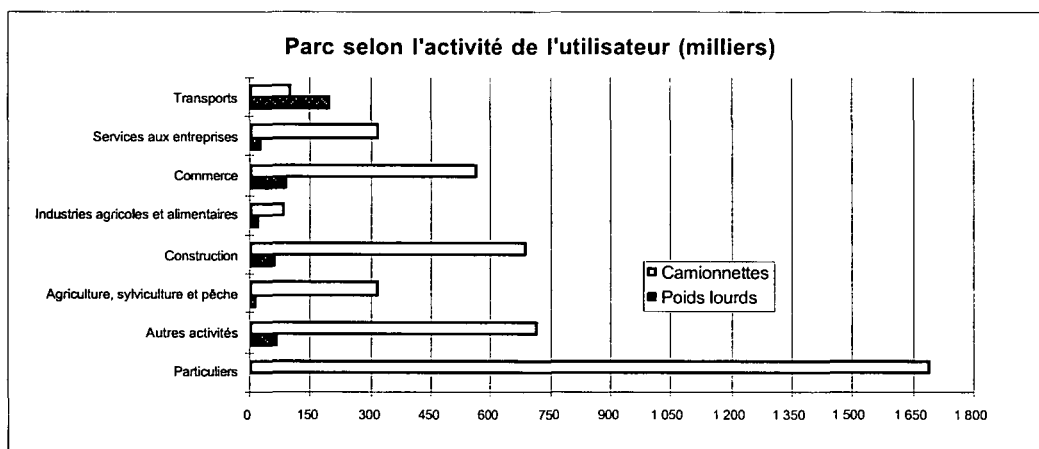
Le secteur des transports est le seul à utiliser plus de poids lourds que de camionnettes

Par rapport à l'ensemble des camionnettes et des poids lourds, la part des camionnettes est la plus faible dans le secteur des transports avec 33 % (24 % pour les camions, 43 % pour les tracteurs routiers), tandis que pour les autres secteurs elle varie de 81 % à 96 % (81 % pour les industries agricoles et alimentaires, puis 86 % pour le commerce et... 96 % pour l'agriculture, sylviculture et pêche). Les camionnettes utilisées dans le secteur des transports ne sont pas nécessairement destinées au transport de marchandises. Elles peuvent servir à d'autres usages comme le transport d'outillages, ou en tant que voitures de fonction (dérivés de voitures particulières)...

L'importance du secteur des transports dans les poids lourds est prépondérante. En effet, pour les véhicules utilisés par les professionnels, la part du secteur des transports est de 43 % pour les poids lourds alors qu'elle n'est que de 3 % pour les camionnettes. Ce phénomène se retrouve au niveau du genre de poids lourd : 69 % pour les tracteurs routiers contre 25 % pour les camions de plus de 3,5 tonnes de PTAC, avec 1,8 fois plus de tracteurs routiers que de camions. Parmi les professionnels, les deux autres secteurs d'activité qui utilisent le plus de véhicules utilitaires, tant camionnettes que poids lourds, sont la construction et le commerce, avec respectivement 25 % et 20 % des camionnettes, et 12 % et 19 % des poids lourds. Pour les camions de plus de 3,5 tonnes de PTAC, la part du commerce est voisine de celle des transports avec environ 26 %. Mais, à l'inverse de ce qui prévaut dans les transports, la construction utilise quatre fois plus de camions que de tracteurs routiers, et le commerce près de cinq fois plus de camions que de tracteurs routiers.

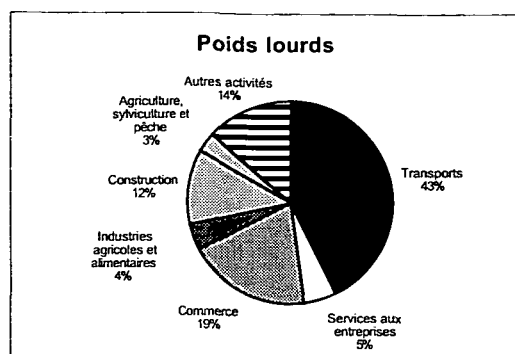
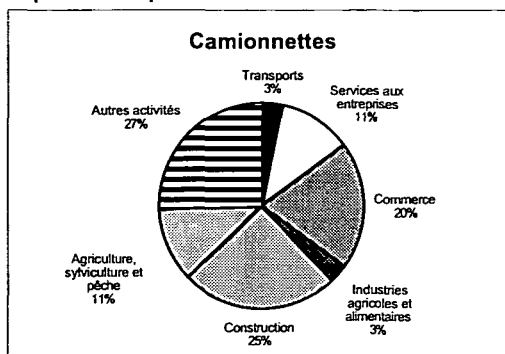
Dans les services aux entreprises, qui utilisent essentiellement des camionnettes (92,8 % de leur parc de véhicules utilitaires), près de 30 % des véhicules sont utilisés par la poste et les télécommunications.

Le parc relatif aux « autres activités » est important mais sa répartition par activités professionnelles est dispersée et, pour des raisons de fiabilité, il n'est pas présenté de façon détaillée.



VÉHICULES

Répartition du parc selon l'activité de l'utilisateur



Part importante des camionnettes, plus encore en termes de parc que de trafic

Avec 71,6 milliards de véhicules-kilomètres sur un total de 91,4 milliards, les camionnettes ont réalisé, en 1996, près de quatre fois plus de véhicules-kilomètres que les poids lourds. Cette disproportion entre camionnettes et poids lourds est sensiblement moins grande en termes de véhicules-kilomètres qu'en nombre de véhicules car le parcours annuel moyen d'une camionnette est beaucoup plus faible (presque 63 % de moins) que celui d'un poids lourd. Par rapport à l'ensemble des camionnettes et des poids lourds, la part des véhicules-kilomètres réalisés par les camionnettes est la plus faible dans le secteur des transports avec 18,6 % tandis que pour les autres secteurs elle varie de 71 % (industries agricoles et alimentaires) à 94 % (agriculture, sylviculture et pêche). Au total, elle est de 78,3 % : 72,6 % pour les professionnels et 99,8 % pour les particuliers.

Parmi les professionnels, la part des véhicules-kilomètres réalisés par le secteur des transports est prépondérante pour les véhicules lourds (65 % pour l'ensemble, 81 % pour les tracteurs routiers et 42 % pour les camions), contre seulement 6 % pour les camionnettes.

Le commerce occupe une place importante. Dans ce secteur, 82 % des véhicules-kilomètres sont réalisés par les camionnettes et 18 % par les poids lourds. Par rapport à l'ensemble des activités professionnelles, la part de trafic réalisé représente 23 % du trafic des camionnettes et 13 % de celui des poids lourds.

Dans la construction, 93 % des véhicules-kilomètres sont réalisés par les camionnettes. Par rapport au total des activités professionnelles, la part de la construction est plus importante pour les camionnettes (25 %) que pour les poids lourds (5 %).

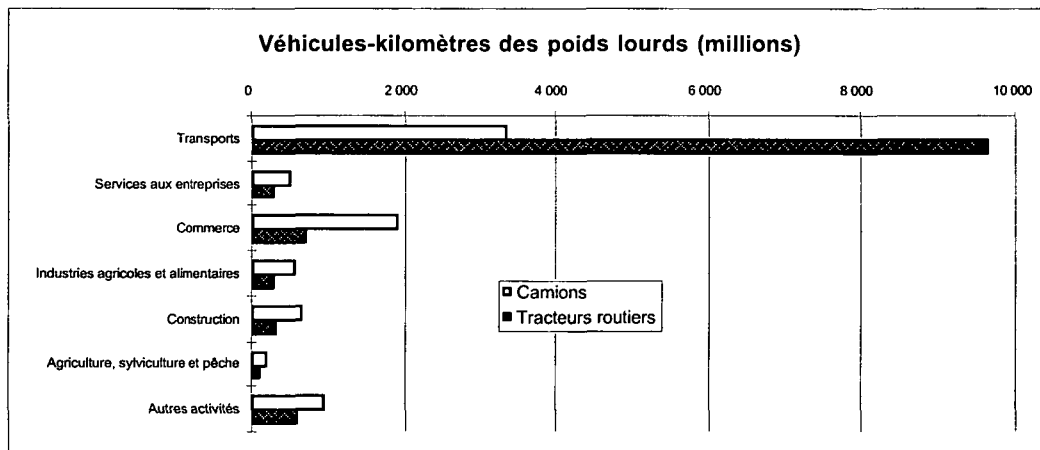
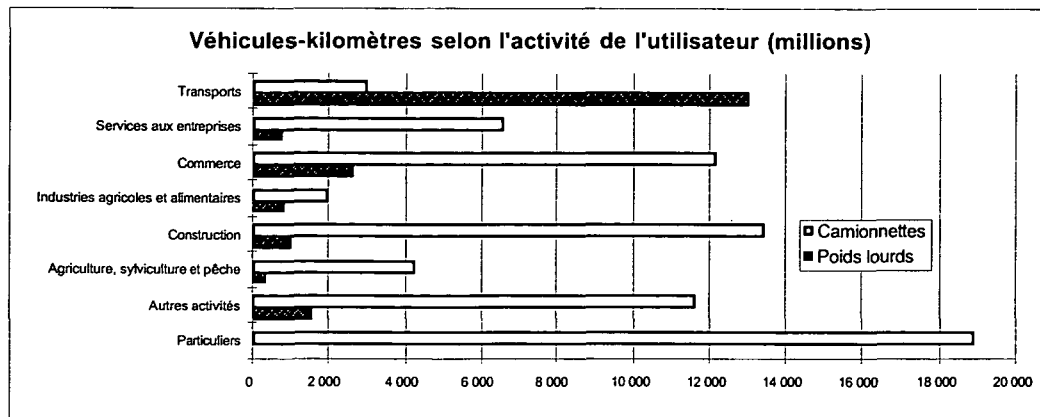
Véhicules-kilomètres en 1996 *

Million de véhicules-kilomètres

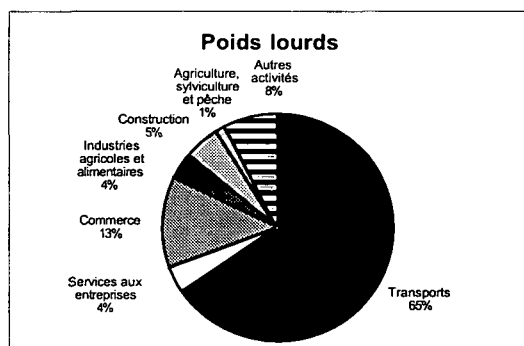
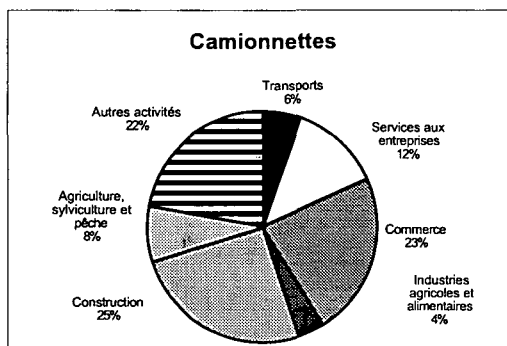
Activités	Camionnettes	Poids lourds			Total
		Camions	Tracteurs routiers	Total	
Transports	2 962	3 347	9 614	12 961	15 923
Services aux entreprises	6 533	484	266	750	7 283
Commerce	12 139	1 895	690	2 585	14 724
Industries agricoles et alimentaires	1 911	534	263	797	2 708
Construction	13 383	643	304	947	14 330
Agriculture, sylviculture et pêche	4 197	190	98	288	4 485
Autres activités	11 570	933	582	1 515	13 085
Total professionnels	52 695	8 026	11 817	19 843	72 538
Particuliers	18 882	36	0	36	18 918
Total	71 577	8 062	11 817	19 879	91 456

* hors véhicules automoteurs spécialisés

VÉHICULES



Répartition des véhicules-kilomètres selon l'activité de l'utilisateur



Distances moyennes beaucoup plus élevées dans le transport

Les kilométrages annuels moyens des poids lourds sont plus élevés que ceux des camionnettes. Pour les camionnettes, le kilométrage annuel moyen est de 16 000 km (19 100 km pour les professionnels, 11 200 km pour les autres). Pour les poids lourds utilisés par les professionnels, le kilométrage annuel moyen est de 43 500 km (29 000 km pour les camions et 66 000 km pour les tracteurs routiers). En comparaison, le kilométrage moyen des voitures particulières est de 14 400 km.

C'est dans le secteur des transports que, quel que soit le type de véhicules, l'on observe les kilométrages annuels moyens les plus élevés : 31 500 km pour les camionnettes, 47 800 km pour les camions et 77 500 km pour les tracteurs routiers.

Dans le secteur de la construction, où le transport à courte distance est important, les moyennes sont relativement basses : 19 600 km pour les camionnettes, 14 600 km pour les camions et 27 600 km pour les tracteurs routiers.

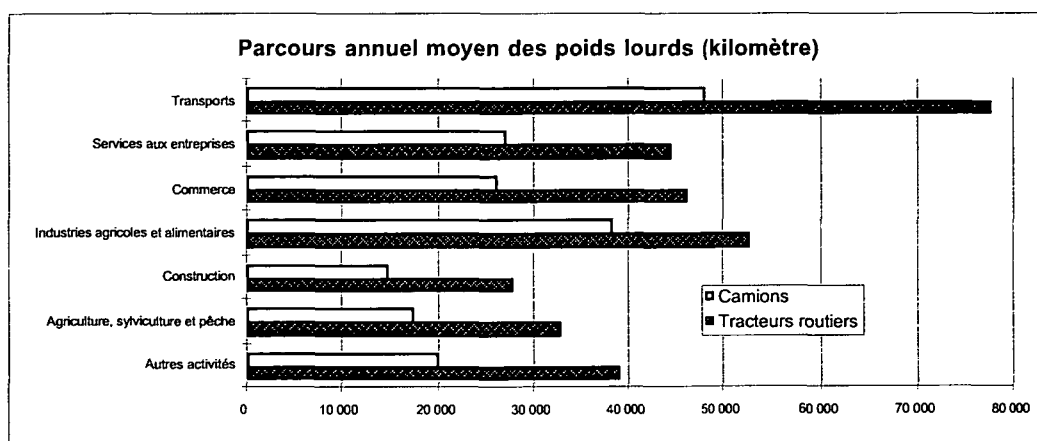
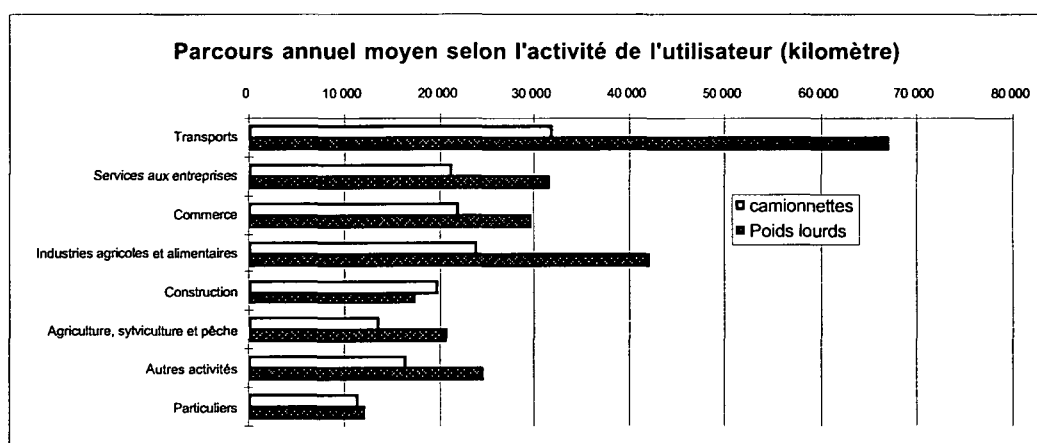
VÉHICULES

Parcours annuel moyen en 1996 *

Kilomètres

Activités	Camionnettes	Poids lourds			Total
		Camions	Tracteurs routiers	Total	
Transports	31 500	47 800	77 500	66 800	55 300
Services aux entreprises	21 000	26 900	44 300	31 300	21 700
Commerce	21 700	26 000	46 000	29 400	22 700
Industries agricoles et alimentaires	23 600	38 100	52 600	41 900	27 100
Construction	19 600	14 600	27 600	17 200	19 400
Agriculture, sylviculture et pêche	13 400	17 300	32 700	20 600	13 700
Autres activités	16 300	19 900	38 800	24 400	16 900
Total professionnels	19 100	29 000	66 000	43 500	22 600
Particuliers	11 200	12 000	///	12 000	11 200
Total	16 100	28 800	66 000	43 300	18 700

* hors véhicules automoteurs spécialisés



Methodologie

Les données présentées dans le présent article reprennent les résultats de deux enquêtes :

- l'utilisation des véhicules utilitaires légers en 1996 (enquête VUL) portant sur les camionnettes et véhicules automoteurs spécialisés immatriculés en France, de moins de trois tonnes de charge utile et de moins de vingt ans* ;
- l'utilisation des véhicules de transport de marchandises en 1996 (enquête TRM) portant sur les véhicules utilitaires immatriculés en France : camions de trois tonnes et plus de charge utile et de moins de quinze ans ; tracteurs routiers de moins de quinze ans.

Dans l'enquête sur les véhicules utilitaires légers, seuls ont été retenus les véhicules du genre « camion », en excluant les véhicules automoteurs spécialisés qui ne sont pas suivis dans l'enquête TRM. Seuls sont pris en compte les véhicules effectivement utilisés au cours de l'année pour lesquels l'enquêté avait indiqué, entre autres, son activité et son kilométrage annuel.

L'effectif du parc utilisé représente 96% du parc en service. Ces statistiques relatives au parc utilisé excluent toutefois 15 000 véhicules déclarés loués et considérés comme utilisés, mais pour lesquels les questionnaires n'ont pas été renseignés.

Le classement par activité, a été fait sur la base de la réponse de l'enquêté à une question spécifique.

Dans l'enquête TRM, la totalité du parc en service est prise en compte.

Dans cette enquête, l'activité est déduite du code d'activité principale exercée (APE) de l'utilisateur. La proportion des secteurs non précisés est importante : 12,9 % pour le parc et 7,8 % pour les kilométrages (ce taux est meilleur pour la donnée de trafic car il s'agit des véhicules utilisés pour lesquels le questionnaire est mieux renseigné). Les données relatives au parc et au trafic correspondant aux activités non indiquées ont été réparties au prorata de celles pour lesquelles la précision est donnée.

Définitions et concepts

Un camion est un véhicule routier rigide automobile conçu exclusivement ou principalement pour le transport de marchandises. Dans le présent article, le terme « camionnette » a été utilisé pour les véhicules dont le poids total autorisé en charge (PTAC) est d'au plus de 3,5 tonnes. Le terme « camion » a été réservé aux véhicules de plus de 3,5 tonnes de PTAC. Ainsi, pour les résultats relatifs aux poids lourds (qui comprennent les camions de plus de 3,5 tonnes de PTAC et les tracteurs routiers), les résultats des camions de plus de 3,5 tonnes de PTAC issus de l'enquête VUL ont été ajoutés à ceux des camions de l'enquête TRM.

Un tracteur routier est un véhicule routier à moteur conçu exclusivement ou principalement pour le remorquage d'autres véhicules routiers non automobiles (essentiellement semi-remorques).

Le véhicule-kilomètre est une unité de mesure correspondant au mouvement d'un véhicule routier automobile sur un kilomètre. Ici les distances prises en compte sont les distances totales parcourues (en France ou à l'étranger).

Le secteur « transport », défini à partir de l'activité principale exercée, comprend les divisions 60 à 63 (transports terrestres, transports par eau, transports aériens, services auxiliaires des transports) de la nomenclature d'activités française (NAF). Les postes et télécommunications (division 64) sont inclus dans le secteur « services aux entreprises ».